



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie  
Aix-Marseille

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Vaucluse

Pôle académique du CFG

Pôle des examens et  
concours

Dossier suivi par  
J. Chauveau  
Téléphone  
04 90 27 76 59  
Fax  
04 90 27 76 47  
Mél.  
ce.polecfg  
@ac-aix-marseille.fr

49 rue Thiers  
84077 Avignon

Horaires d'ouverture :  
8h30 – 12h  
13h30 – 16h30

Accès personnes à  
mobilité réduite :  
26 rue Notre Dame  
des 7 douleurs

Avignon, le mardi 20 décembre 2017

Le directeur académique des services  
de l'éducation nationale de Vaucluse

à

Mesdames et messieurs les chefs  
d'établissements publics et privés sous  
contrat

**Objet : inscription au Certificat de Formation Générale – Session 2017 réservée aux candidats scolaires.**

**Références :** Articles D.332 - 23 à D. 339 – 29 du code de l'éducation.  
Arrêté du 19-07-2016, J.O du 03-08-2016 ; BO N°33 du 15/09/2016

Comme l'année dernière deux sessions distinctes seront organisées pour les candidats scolaires et les candidats individuels et/ou isolés.

Cette note de service a pour objet de préciser les modalités d'inscription de vos candidats scolaires.

### **1 - Ouverture du registre des inscriptions**

**du jeudi 5 janvier à 8h au vendredi 27 janvier 2017 à 17h**

## **2 - Inscriptions**



Peuvent se présenter au diplôme du certificat de formation générale, dans les conditions fixées par la présente section, les candidats appartenant à l'une des catégories suivantes :

- élèves scolarisés dans l'une des sections mentionnées à l'article D. 332- 7 du code de l'éducation nationale ;
- à titre exceptionnel, dans des conditions fixées par arrêté, d'autres élèves de collège ou de lycée ;
- élèves handicapés scolarisés selon les dispositions prévues à l'article L. 112 – 1 du code de l'éducation nationale ;
- candidats scolarisés dans un établissement relevant du ministère de la justice ;
- candidats qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire.

<https://appli.ac-aix-marseille.fr/cfg/index.php>

Pour mémoire, je vous rappelle que **l'identifiant et le mot de passe** sont ceux utilisés par le chef d'établissement pour accéder aux applications (**Portail ARENA**). Si vous ne possédez pas les données pour effectuer les inscriptions, merci de bien vouloir en faire la demande auprès du pôle académique du CFG au 04 90 27 76 59 ou par courriel ([ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr))

## **3 - Confirmations d'inscription**

Chaque établissement éditera les confirmations d'inscription et conservera tous les documents nécessaires à l'inscription.

Pour les candidats qui sont âgés de moins de 16 ans et de plus de 25 ans, seule la pièce d'identité doit être collationnée.

Les candidats qui sont âgés de plus de 16 ans et moins de 25 ans au moment de l'inscription devront fournir l'attestation de recensement ou le certificat de participation ou d'exemption à la journée d'appel à la défense ainsi que la copie de la pièce d'identité.

Au delà de 25 ans, aucun document n'est à produire si ce n'est un justificatif d'identité (carte d'identité ou titre de séjour).

Vous devrez éditer la liste des candidats inscrits par ordre alphabétique et l'adresser à la DSDEN de Vaucluse par courriel uniquement ([ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr)) pour **le jeudi 2 février 2017** dernier délai.

## **4 – Modifications et transfert de dossier administratif**

Après la clôture des inscriptions, il vous appartiendra de signaler tout changement par courriel et dans les délais les plus brefs à l'adresse suivante : [ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr)  
**Aucune modification ne pourra être effectuée au-delà du 24 avril 2017**

## **5 - Demandes d'aménagement d'épreuves**

Les candidats en situation de handicap peuvent bénéficier d'un aménagement pour l'épreuve orale. Pour cela les chefs d'établissements peuvent télécharger la demande d'aménagement sur le site de la DSDEN de Vaucluse ou en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : [ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.polecfg@ac-aix-marseille.fr)

Les demandes doivent impérativement nous être adressées pour **le mardi 2 février 2017**, dernier délai.



## **6- Transmission du dossier support pour l'épreuve orale**

Les candidats doivent produire un dossier support en trois exemplaires dont deux seront transmis par l'établissement d'inscription du candidat au **centre d'examen de l'épreuve orale** désigné par le pôle académique du CFG pour le **lundi 22 mai 2017 dernier délai**.

**Les candidats qui n'auront pas produit le dossier support pour l'épreuve orale se verront retirer 20 points sur les 160 points maximum attribués.**

## **7- L'épreuve orale**

L'épreuve se déroulera **les mercredi 7 et jeudi 8 juin 2017**.

Pour mémoire, l'épreuve orale prend appui sur un dossier préparé par le candidat. Elle permet d'apprécier les aptitudes du candidat à la communication orale, aux relations sociales ainsi que sa capacité à exposer son expérience personnelle et à se situer dans son environnement social ou professionnel.

## **8- Transmission du bilan de compétence du cycle 3**

Les établissements d'inscription adresseront pour **le 19 juin 2017** le document cité pour les seuls élèves qui n'auraient pas obtenu le nombre de points requis (120 pts/240). et ce par ordre alphabétique.

Mes services se tiennent à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et faciliter le bon déroulement de la session de juin 2017.



**Dominique BECK**